

2024-03-19
2023-3350

L'insecticide Klenze 10 avec un pulvérisateur alimenté par piles

Ce produit doit être utilisé pour supprimer les organismes nuisibles énumérés à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur, sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses et sur des fourmilières et pour les utilisations extérieures générales indiquées en milieu résidentiel.

Prêt-à-l'emploi

SOLUTION

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 35134 LPA

PRINCIPE ACTIF: Perméthrine ... 0,25 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019 % à titre d'agent de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET: 250 mL à 4 L

Eco-Cop Inc
2800 Scotia Place, 10060 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta, T5J 3V9
780-433-0274

MODE D'EMPLOI:

RESTRICTIONS :

- NE PAS appliquer sur un plan d'eau.
- NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales.
- NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS pulvériser les aliments destinés à la consommation humaine ou animale ni leurs emballages. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
- NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents. Avant d'application, couvrir les aquariums.
- NE PAS permettre aux personnes, aux animaux domestiques, ni aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité.
- NE PAS appliquer sur les meubles (sauf les bibliothèques et les meubles de rangement), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.
- NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires).
- Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- NE PAS appliquer sur des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes) ou dans des zones où ces plantes sont cultivées. Lorsque ce produit est appliqué sur les surfaces extérieures des bâtiments, des poubelles et sur les patios, les porches et les terrasses, NE PAS traiter le sol, le gazon ou d'autres plantes adjacentes au site de traitement.
- Ne transférez pas le produit dans un autre récipient.
- NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.
- Si on applique le produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout si celui-ci est clair, vieux, patiné ou abîmé), il risque de le tacher, de le blanchir ou de le décolorer. De plus, l'ensoleillement direct et la chaleur extrême peuvent favoriser les dommages. Avant l'application, traiter une petite surface du bardage et vérifier s'il y a des taches 30 minutes plus tard. Ne jamais appliquer ce produit sur un tel bardage quand celui-ci est en plein soleil ni pendant la chaleur du jour.
- Cet insecticide peut tacher ou endommager certains matériaux à base de plastique, de caoutchouc ou d'asphalte tels que les carreaux, les couvre-planchers et les tapis. Appliquer prudemment sur les surfaces indiquées, en évitant tout mouillage excessif.

- Ne pas utiliser sur les rideaux, tentures, papiers peints ou matériaux semblables qui pourraient se tacher.
- Pour toute autre surface, traiter une petite zone peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches avant de procéder à l'application complète.

COMMENT APPLIQUER :

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Appliquer avec le pulvérisateur alimenté par piles ci-joint. Régler le gicleur pour obtenir la configuration de pulvérisation désirée.

MODE D'EMPLOI POUR LE TUBE OU LE PULVÉRISATEUR À GÂCHETTE TOP GUN ALIMENTÉ PAR PILES

1. Défaire l'applicateur de la pince sur le côté. Déballer complètement le tuyau. (Illustration 1)
2. Enlever la bande protectrice du compartiment à piles pour activer les piles. (Illustration 2)
3. Insérer l'extrémité du tuyau dans l'ouverture du bouchon jusqu'à ce qu'il soit bien en place. Tourner le bouchon à la position « ON ». (Illustration 3)
4. Déplier le pulvérisateur en tube jusqu'à ce qu'il soit bloqué en position ouverte ou enlever le pulvérisateur à gâchette Top Gun de l'étui (Illustration 4)
5. Tourner la buse au bout du tube ou du pulvérisateur à gâchette Top Gun pour obtenir le type de jet de pulvérisation souhaité. S'assurer que le verrou de la gâchette est désenclenché avant de pulvériser. Garder la gâchette enfoncée pour obtenir un jet de pulvérisation continu. (Illustration 5)

NOTE: Ne pas submerger dans l'eau. Avant de ranger le pulvérisateur pendant une longue période de temps, enlever les piles. Ouvrir le compartiment à piles dans la partie inférieure de la poignée. Enlever les piles épuisées et les remplacer par des piles AA correctement insérées, tel qu'illustré par le diagramme dans le compartiment à piles. Bien refermer le volet du compartiment à piles. Utiliser toujours un jeu complet du même type de piles lors du remplacement des piles. Ne jamais mélanger piles alcalines, au carbone-zinc ou rechargeables.

NE PAS APPLIQUER SOUS FORME DE PULVÉRISATION D'AMBIANCE NI DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ.

Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé seulement.

UN TRAITEMENT LOCALISÉ consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.

LE TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

L'APPLICATION À L'INTÉRIEUR POUR SUPPRIMER LES FOURMIS, LES BLATTES, LES GRILLONS, LES THERMOBIES, LES LÉPISMES ARGENTÉS, LES CLOPORTES, LES ARAIGNÉES, LES TRIBOLIUMS ROUGES DE LA FARINE ET LES CHARANÇONS DU RIZ :

Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et en arrière de celles-ci; autour des tuyaux et des réservoirs d'eau; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement); autour des éviers, des drains et des conduites; autour des poubelles; autour des fondations intérieures; dans des zones localisées autour des poubelles; sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers; et aux points d'entrée (p. ex. autour des fenêtres et des portes).

Dans le cas des LÉPISMES ARGENTÉS, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Avant le traitement, retirer tous les objets des bibliothèques où des livres, des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets sont entreposés. Attendre que les bibliothèques traitées aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Dans le cas des FOURMIS, pulvériser aussi les pistes et les nids. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR SUPPRIMER LES ANTHRÈNES DES TAPIS : Pulvériser sur le bord des tapis et sous les tapis et les moquettes. Traiter des parties localisées des planchers et des plinthes; pulvériser directement dans les fissures, les crevasses et les endroits infestés des rayonnages. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR SUPPRIMER LES TEIGNES DES VÊTEMENTS : Retirer tous les objets des bibliothèques, des garde-robes et des autres meubles de rangement où des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets pourraient être entreposés. Retirer tous les articles infestés de leur lieu d'entreposage, les brosser à fond, puis les aérer pendant plusieurs heures à la lumière du soleil si possible. Pulvériser dans les coffres, les garde-robes, les bureaux et les autres unités de rangement vides en dirigeant le jet dans les fissures, les joints et les crevasses. Attendre que les meubles traités aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR SUPPRIMER LES PUCES (ADULTES ET LARVES) ET LES TIQUES SANGUINES ET AMÉRICAINES DU CHIEN (ADULTES ET NYMPHES) : NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit et être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des sols, des tapis, des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver

les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents.

POUR SUPPRIMER LES PUNAISES DE LIT: NE PAS appliquer sur les matelas, les têtes et pieds de lit ou les meubles. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds, le long des plinthes et des moulures et en arrière de celles-ci, et sur des parties localisées des murs et des planchers en arrière des meubles (ex. : lits, tables de chevet). Pour accroître l'efficacité du produit, l'appliquer directement sur les punaises de lit dans la mesure du possible. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

À L'EXTÉRIEUR, SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET DES PATIOS, DES VÉRANDAS ET DES TERRASSES : Pour supprimer les fourmis, les grillons, les puces, les mouches domestiques, les araignées, les cloportes et les tiques sanguines et américaines du chien : Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur les poubelles et sur des parties localisées des patios, des vérandas et des terrasses. Dans le cas des mouches domestiques, appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement localisé. Le produit tue les mouches domestiques qui se posent et rampent sur les surfaces traitées du bâtiment. Dans le cas des fourmis, pulvériser sur les pistes de fourmis, dans les fourmilières et aux points d'entrée.

Dans le cas des araignées, appliquer sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses, notamment sous les corniches, les auvents et les marquises.

Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ À L'EXTÉRIEUR

Pour favoriser la lutte contre les tiques dans les aires d'activité extérieur, traiter une bande de végétation et une couche de feuilles mortes de 1,8 à 3 mètres (6 à 10 pieds) de largeur en bordure de ces aires, surtout si la végétation est dense. **NE PAS** appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (fruits, légumes, herbes, etc.). Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PROTÉE DES ENFANTS. Bien se laver après avoir manipulé le produit et avant de fumer ou de manger.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les abeilles, et les insectes utiles.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils additionnels sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrar un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit frais et sec et loin de sources de chaleur. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Ne pas réutiliser les contenants vides. Envelopper le contenant vide et l'éliminer avec les ordures ménagères.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

DÉCLARATIONS FACULTATIVES:

Supprime les insectes énumérés – À l'intérieur et à l'extérieur Suppression des insectes énumérés à l'intérieur et à l'extérieur Action rapide

Mort rapide!

Tue rapidement!

Tue les insectes énumérés au contact! Action résiduelle et de contact Résultats de longue durée

Continue de tuer

Contient des arômes de cèdre

Contient des arômes de d-limonène

Contient des arômes de lemongrass

Contient des arômes de citronnelle

Contient des arômes de eucalyptus

Contient des arômes de lavande

Contient des arômes de géraniole